ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements privés

Question écrite n° 66481

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les décisions prises par le Gouvernement de soutenir de manière exclusive les hôpitaux publics dans le cadre du passage aux 35 heures. Or les établissements privés représentent 120 000 salariés et 3 000 médecins et remplissent une véritable mission de service public. Il lui demande par conséquent s'il envisage d'accorder au secteur privé les mêmes aides que celles qui sont accordées au secteur public.

Données clés

Auteur : M. Christian Estrosi
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 66481
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5430